

ANNEXE III

RAPPORT SUR LA CINQUIÈME RÉUNION DU
GROUPE DE TRAVAIL TRILATÉRAL SUR LA CLASSIFICATION

établi par l'Office européen des brevets (OEB)

I. Introduction

Le groupe de travail trilatéral sur la classification a tenu une réunion du 11 au 14 septembre 2001 à La Haye. L'ordre du jour de la réunion comprenait trois points, à savoir la réforme de la CIB, le projet Harmony et la question des savoirs traditionnels.

II. Réforme de la CIB

Les 12 points principaux suivants ont été examinés au titre de la réforme de la CIB :

- Glossaire des termes
- Matière à classer
- "Concept of Operations"
- Principes et procédure de révision de la CIB après sa réforme
- Proposition de révision de la norme ST. 8
- Création du niveau de base et conséquences de la règle de la dernière place
- Mesures prendre en vue de l'utilisation de la CIB après sa réforme
- Renvois de limitation contre renvois indicatifs
- Principes de conversion des schémas d'indexation de la CIB existants
- Cycles de révision
- Révision du Guide d'utilisation de la CIB
- Examen du plan de mise en œuvre de la réforme de la CIB.

Des progrès importants ont été accomplis sur la plupart de ces points. Le consensus sur le glossaire des termes a favorisé l'accord sur la matière à classer. Faute de temps, le "concept of operations" n'a pu être examiné en détail, mais cela sera fait début 2002.

En conclusion, les offices de la coopération trilatérale se sont mis d'accord sur les principaux points, mais de nombreux détails restent à régler.

III. Projet Harmony

Les quatre points suivants ont été examinés au titre du projet Harmony :

- Classement selon le plus grand dénominateur commun
- Essai des règles de la classification US des brevets
- Liste des domaines techniques à harmoniser
- Stratégie concernant les méthodes commerciales.

Il a été convenu que lorsque deux offices seulement sur les trois étaient favorables à l'harmonisation dans un domaine, ils procéderaient aux travaux dans ce sens et tiendraient le troisième informé des progrès accomplis. Dix-neuf domaines techniques ont été examinés. Pour l'un d'entre eux, l'examen a été abandonné, deux sont en suspens et 16 sont en voie d'harmonisation.

Par ailleurs, une base de données trilatérale contenant les noms des examinateurs regroupés par domaine technique, par exemple REPA pour l'OEB, devrait être établie en vue de faciliter les contacts personnels entre examinateurs. Des outils modernes tels que la visioconférence devraient être utilisés selon que de besoin.

IV. Savoirs traditionnels

Une équipe d'experts sur les savoirs traditionnels, à laquelle participent les offices de la coopération trilatérale, a été constituée au sein du comité. Les questions de la mise à disposition des données, par exemple dans le cadre de bases de données, et de l'accès à ces données par l'intermédiaire des symboles de classement ont été examinées. Il a été estimé qu'il n'y avait pas lieu d'apporter de modification majeure à la CIB et l'OEB s'est proposé de charger les données dans une base de données sous EPOQUE. Des copies pourraient être réalisées pour les autres offices.

[L'annexe IV suit]